Appel à candidatures

La revue Santé Publique recherche son/sa rédacteur/rédactrice en chef

et deux de ses rédacteurs/rédactrices en chef adjoint.e.s

La revue *Santé publique*

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire, éditée par la *Société française de santé publique* (SFSP) et animée par un comité de rédaction indépendant. Elle s'adresse à un public large, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels. *Santé publique* est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'*International Committee of Medical Journal Editors* (ICMJE). Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline, Excerpta Medica/EMBASE, BDSP, PASCAL, SCOPUS, Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition. Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'article.

La revue *Santé Publique* est aujourd'hui une revue de référence en santé publique dans le monde francophone. Les publications qui couvrent l'ensemble des domaines de la santé publique prennent des formes variées et sont réparties dans trois rubriques : Politiques, expertises et interventions en santé publique ; Pratiques et organisation des services de santé ; Afrique et perspectives internationales.

Elle est actuellement organisée autour d'un comité de rédaction animé par un rédacteur en chef, de trois rédactrices en chef adjointes chargées chacune d'une rubrique, d'un Comité scientifique éditorial, d'une coordinatrice, d'un secrétariat de rédaction en charge de la validation de la conformité des articles et de la relecture des épreuves, d'un imprimeur et d'un diffuseur pour la version électronique (Cairn). Les orientations de la revue sont déterminées par le Conseil d'Administration de la SFSP, association éditrice de la revue, dont le président est le directeur de publication de la revue.

Le rédacteur en chef, ainsi que les rédactrices en chef adjointes des rubriques « Politiques, expertises et interventions en santé publique » et « Pratiques et organisation des services de santé » arrivent à la fin de leur mandat. Nous lançons un appel à candidature pour leur remplacement.

La fonction de rédacteur en chef

Le rédacteur en chef est responsable de la ligne éditoriale de la revue et de ses orientations stratégiques, en collaboration avec ses différentes instances et en lien avec le Conseil d'Administration de la SFSP, dont il est invité permanent.

Plus spécifiquement, il ou elle :

- définit et fait vivre la ligne éditoriale de la revue en étroite collaboration avec les rédacteurs/rédactrices en chef adjoint.es de la revue, les comités de la revue et le Conseil d'Administration de la SFSP ;
- prépare et anime les réunions de comité de rédaction avec l'appui de la coordinatrice de la revue ;
- participe aux réunions du Conseil d'administration de la SFSP et assure le lien entre cette instance, le comité de rédaction et le comité scientifique éditorial;
- participe à toutes les réunions nécessaires au fonctionnement de la revue (partenaires, financeurs,…) ;
- représente la revue lors de rencontres ou d'événements scientifiques et organise la relation avec d'autres revues de santé publique ;
- coordonne la promotion de la revue dans les milieux et réseaux pertinents ;
- intervient en appui des membres du comité de rédaction pour contribuer à la décision finale relative à l'adoption ou au rejet des articles en cas d'avis divergents ;
- participe aux expertises d'articles lorsque cela est nécessaire ;
- participe à la construction des sommaires ;
- contribue à l'élaboration de dossiers et numéros spéciaux.

La fonction de rédacteur/rédactrice en chef adjoint.e

Le rédacteur/la rédactrice en chef adjoint.e a une double fonction. D'une part, il.elle seconde le.la rédacteur.rice en chef dans l'exercice de l'ensemble de ses missions ; et d'autre part, il.elle assure la mission d'animation de la rubrique qui lui est confiée, veillant à promouvoir sa ligne éditoriale spécifique. Il.elle travaille en étroite collaboration avec la coordinatrice de la revue.

Plus spécifiquement, il ou elle :

- contribue à la définition de la ligne éditoriale de la revue avec les autres rédacteurs/rédactrices en chef et adjoint.es de la revue, les comités de la revue et le Conseil d'Administration de la SFSP ;
- participe à toutes les réunions du comité de rédaction et aux réunions nécessaires au fonctionnement de la revue à la demande du rédacteur/de la rédactrice en chef ;
- anime les réunions propres à sa rubrique quand cela est nécessaire ;
- rédige des éditoriaux ou formule des avis sur les éditoriaux proposés ainsi que des lettres de la rédaction à l'intention du lectorat;
- contribue à la promotion de la revue dans les milieux et réseaux pertinents ;
- participe aux expertises d'articles lorsque cela est nécessaire ;
- intervient en appui des membres du comité de rédaction pour contribuer à la décision finale relative à l'adoption ou au rejet des articles en cas d'avis divergents ;
- participe à la construction des sommaires pour les articles de sa thématique ;
- contribue à l'élaboration de dossiers et numéros spéciaux.

Conditions d'exercice des fonctions

Les fonctions de rédaction en chef et rédaction en chef adjointe engagent une participation aux réunions suivantes :

- 4 réunions de Comité de rédaction par an (durée : 3 ½ journée à distance et 1 journée en présentiel)
- 12 réunions mensuelles de présélection des articles par an (durée : 2h)
- 1 réunion du Comité scientifique éditorial par an (durée : ½ journée)

De façon spécifique, pour le rédacteur/la rédactrice en chef : 4 à 6 réunions du Conseil d'Administration de la SFSP par an : (durée : 1/2 ou 1 journée).

Il est rappelé que ces fonctions sont assumées à titre bénévole. Les frais occasionnés par la participation aux réunions liées à ces fonctions sont pris en charge.

Profil souhaité

Le rédacteur/la rédactrice en chef, les rédacteurs/rédactrices en chef adjoint.e devront satisfaire les critères suivants :

- avoir une connaissance approfondie des problématiques et enjeux de la santé publique ;
- avoir publié dans des revues scientifiques ou professionnelles ;
- connaître le processus de publication et avoir une expérience en tant qu'expert relecteur ;
- avoir une expérience en tant que membre d'un comité de rédaction ;
- connaître la revue Santé Publique ;
- disposer de la disponibilité requise pour la fonction ;
- avoir des compétences d'animation d'un collectif.

Processus de candidature

Les candidatures sont à adresser à François Berdougo, Délégué général de la SFSP (francois.berdougo@sfsp.fr) et Hélène Kane, Coordinatrice de la revue (helene.kane@sfsp.fr) **avant le 16 janvier 2022**.

Les candidat.e.s adresseront un CV et une lettre de motivation précisant la fonction souhaitée ainsi que leur vision et leurs propositions s'agissant de l'évolution de la revue et/ou de la rubrique dont ils.elles souhaitent être responsables.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection constitué de membres du Conseil d'administration de la SFSP, de l'actuel rédacteur en chef et des actuelles rédactrices en chef adjointes.

La prise de fonction est prévue pour la fin du premier trimestre 2022.